

Partie 1.

Nature de l'épreuve disciplinaire appliquée

Jean-Christophe Coquilhat

Introduction

Ce premier chapitre a pour objectif de vous familiariser avec l'épreuve. En effet, il ne s'agit pas de se jeter sur des sujets et de lire leurs propositions de correction pour espérer maîtriser tous les tenants et aboutissants liés à l'exercice. Il convient de tout d'abord s'imprégner de l'esprit de l'épreuve, de comprendre comment elle se compose, et ce qui est exigible du candidat aux niveaux disciplinaire et méthodologique. Prendre la mesure de l'épreuve disciplinaire appliquée, c'est à la fois envisager les raisons qui sous-tendent sa conception mais aussi prendre conscience des pré-requis nécessaires pour y répondre sur le fond et dans la forme.

Ainsi, l'arrêté du 25 janvier 2021, publié au journal officiel du 29 janvier 2021 fixe les modalités des épreuves du concours externe du Capes et du Cafep¹.

Le format est défini ainsi :

- l'épreuve écrite disciplinaire appliquée est à rédiger en langue française ;
- sa durée est de 6 heures ;
- elle est de coefficient 2 ;
- l'épreuve est notée sur 20 ;
- une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.
- elle est composée d'un dossier rassemblant divers documents sur lesquels le candidat sera amené à composer ;
- La thématique est donnée, de même que le niveau de classe visé.

L'objectif de l'épreuve est d'évaluer la capacité du candidat à se projeter dans une posture enseignante à travers la structuration réfléchie d'une séquence d'enseignement et sa mise en œuvre.

Le dossier est composé de plusieurs documents classés par lettres (A, B, C, D,...) et numérotés à partir du document B pour laisser toute latitude au candidat d'opérer des choix dans l'élaboration de sa séquence en ne sélectionnant qu'un document par lettre. On pourra donc avoir une séquence composée à partir des documents A (obligatoire), B2, C1 et D2.

Les sujets se composent de trois questions :

- la première consiste à développer une analyse critique des documents proposés dans le dossier et à justifier de leur inscription dans l'axe proposé ;

1. <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043075486>

- la seconde porte uniquement sur le document A et vise à mesurer les compétences du candidat dans les domaines de la phonologie et de l'étude de faits de langue, tout en prolongeant l'analyse linguistique vers une application pédagogique ;
- la troisième question exige du candidat qu'il développe une mise en œuvre de séquence selon les axes habituellement consacrés à l'exercice didactique : détermination des objectifs, ordre des documents, nombre de séances, compétences visées, pistes d'évaluation, activités, et intégration des faits de langue.

Les sujets proposés adopteront donc la même trame :

Après avoir pris connaissance de l'intégralité des consignes ci-dessous, vous traiterez les différentes questions dans l'ordre proposé, en français.

Thématique : « »

Classe de

À partir du corpus proposé, vous constituerez votre dossier, composé obligatoirement du document A, d'un document B, d'un document C et d'un document D. Vous annoncerez brièvement le choix opéré.

Pour chaque document de votre dossier, vous proposerez une présentation et une analyse critique, puis vous mettrez les documents en relation en précisant comment ils s'inscrivent dans l'axe retenu.

2) Questions portant uniquement sur le document A :

a) Phonologie : vous commenterez la prosodie dans l'extrait suivant :

..... extrait

b) Analyse linguistique : pour chacun des points suivants, vous décrierez et proposerez une analyse en contexte des segments soulignés :

Point 1 : extrait 1

Point 2 : extrait 2

c) Perspective pédagogique : en vous appuyant sur les segments analysés dans le point 2 de l'analyse linguistique, vous identifierez un objectif langagier adapté au niveau d'enseignement. Vous justifierez votre choix.

3) Question portant sur l'ensemble de votre dossier : vous exposerez les objectifs (culturels, linguistiques, communicationnels, éducatifs) que vous pourriez envisager dans le cadre d'une séquence et préciserez et justifierez l'ordre dans lequel vous proposeriez les documents aux élèves pour atteindre ces objectifs. Vous exposerez la séquence en présentant la mise en œuvre retenue (nombre de séances, objectifs et compétences travaillées, intégration de faits de langue dans la mise en œuvre, pistes envisageables d'évaluation).

Il s'agit donc d'une épreuve composite qui requiert des candidats une solide formation culturelle, linguistique, phonologique et didactique, mais aussi une méthodologie bien intégrée et une gestion du temps rigoureuse.

A. Quelques remarques préalables sur le format de l'épreuve

Puisqu'il s'agit d'une nouvelle épreuve, et avant même d'entrer dans le détail des techniques à mettre en œuvre pour résoudre les problèmes inhérents à l'exercice, il semble louable de délimiter son format, les attentes des correcteurs, mais surtout les ressorts didactiques nécessaires à une préhension correcte de l'exercice en lui-même :

- Le dossier contient des documents de natures différentes dont le degré d'implicite varie puisque tous les documents n'ont pas le même statut. On comprend bien qu'un dessin humoristique ou un graphique n'ont pas le même poids qu'un texte de type littéraire ou de presse, et que des extraits de manuels présentant des ressources didactisées ou des exercices ne doivent pas être traités de la même manière qu'un document authentique dans la séquence. À la difficulté inhérente à chaque document s'ajoute celle de leur corrélation. Il revient donc au candidat de trouver la meilleure articulation entre les documents en fonction du but qu'il s'est fixé.
- La nature de l'épreuve portant sur un dossier papier, cela exclut d'emblée les documents audiovisuels. Néanmoins, la nature des documents – dont la spécificité est de porter sur le monde anglophone – peut être très variée : extraits de romans ou de pièces de théâtre, poèmes ou chansons, documents de civilisation, scripts de films, pages issues du web, bandes dessinées, dessins de presse, etc.
- C'est une épreuve dont la composante didactique implique qu'on attende des candidats qu'ils construisent – selon les documents choisis – un projet didactique cohérent qui articule une problématique et une tâche finale autour d'activités visant des compétences culturelles, linguistiques, communicationnelles et éducatives.
- Pourquoi le français ? Il y a principalement deux raisons. La première est que tous les concours en langues doivent, afin de ne pas favoriser les locuteurs natifs (dits alloglottes), avoir une partie en français. Au niveau des locuteurs dont le français est la langue maternelle, cela permet de mesurer

leur capacité à s'exprimer dans une langue de bonne tenue. Ensuite, la charge imposée par un lexique pédagogique et didactique en anglais serait sans doute importante en sus de tout ce qu'il y a à savoir pour le concours. Néanmoins, tout le contenu linguistique donné aux élèves (cartes mentales, consignes, guidage) doit être donné en anglais. Cela permet d'ancrer la séquence dans un contexte plus authentique de réalisation possible.

- Dans cette épreuve, on se situe en amont d'une séquence. Le correcteur va apprécier comment le candidat structure un dossier composé de documents authentiques ou didactisés, l'attache à un axe et décline la problématique de ce dossier dans des pistes d'exploitation. En cela, cette épreuve doit permettre de garder en mémoire ces deux définitions de la didactique des langues et de s'en inspirer :

La didactique des langues est la discipline qui s'efforce de mieux comprendre comment des actions d'enseignement peuvent engendrer des actions d'apprentissage afin de proposer des moyens favorisant le passage de l'un à l'autre.

Richterich, 1996

Discipline d'observation, d'analyse et d'intervention sur le processus conjoint d'enseignement et d'apprentissage des langues-cultures.

Puren, 2000

B. Élaborer un parcours d'apprentissage

Il est requis du candidat qu'il élabore une séquence didactique, à savoir un ensemble complet de séances s'articulant autour d'un fil conducteur. Du point de vue des élèves, il s'agit donc d'envisager une construction où les savoirs et savoir-faire vont s'organiser en fonction des compétences déjà maîtrisées ou en cours d'acquisition. Du point de vue de l'enseignant, il s'agit d'éviter toute « fiction de cours » en détaillant les conditions matérielles du contexte d'apprentissage ou les réactions d'un public hypothétique. Il n'est pas question ici d'initier un quelconque développement sur le fait que la classe dispose d'une classe mobile ou d'un tableau numérique, ou encore que la salle informatique soit libre. Il convient donc de garder à l'esprit les compétences que les correcteurs veulent voir à l'œuvre : une planification intégrant les documents choisis pour

leur pertinence en fonction d'un objectif visé et d'un niveau de classe imposé, le tout posé étape par étape, avec des liaisons logiques et progressives, selon des principes actionnels justifiés.

Pour cela, la préparation au brouillon doit rapidement s'organiser selon une chronologie et des relations de développement logiques. Il s'agit ainsi de poser les étapes de la construction d'un projet didactique selon un questionnement multiple :

- Quelle analyse porter sur les documents du dossier ?
- Comment opérer un choix au sein des documents ?
- Comment construire son élaboration didactique ?
- Quel type d'évaluation éventuellement proposer ?
- Comment garder l'aspect communicationnel tout au long de la séquence ?

C. Quelle analyse porter sur les documents du dossier

À titre d'exemple, le sujet zéro concernant une classe de lycée (accessible *via* ce QR code ou avec le lien¹) contenait les éléments suivants :



Axe 5, « Fictions et réalités »

Classe de terminale (cycle terminal), enseignement de tronc commun

- Document A : Un article tiré du site Los Angeles Review of Books portant sur la connexion entre le mouvement des *Black Panthers* des années 1960 et la bande dessinée de chez Marvel. L'article était écrit par une enseignante-chercheuse (*Associate Professor*) d'une université du Wisconsin (*Lawrence University*). Les illustrations du site étaient incluses (deux couvertures de *comic books*).
- Document B1 : Une illustration intitulée « *who's allowed to wear a Black Panther mask?* » et lourdement chargée d'implicite. La scène se passe dans une grande surface et les produits dérivés du film *Black Panther* sont épuisés. Le dernier garçon à avoir pu acheter un produit est blanc, et le dépit se lit sur le visage d'un autre garçon afro-américain qui ne peut en profiter.

1. https://media.devenirenseignant.gouv.fr/file/lve_anglais/23/9/sujet0_capes_externe_lve_anglais_EDA_lycee_1399239.pdf

- Document B2 : Une illustration propagandiste datant de 1969 de Emory Douglas mettant en valeur la diffusion des idées du parti par un *paperboy* armé distribuant le journal « *The Black Panther* ».
- Document C1 : Un message datant de 2018 sur Twitter de la part de Michelle Obama adressant ses félicitations à l'équipe du film pour avoir enfin promu un super héros à l'image des afro-américains.
- Document C2 : Un article du journal *Houston Chronicle* intitulé « *Black Panther energizes interest in African fashion* ». Le titre parle de lui-même.
- Document D1 : Un extrait du manuel Blockbuster Terminale représentant une carte mentale lexicale autour de *African American representation* avec trois pôles (*role models*, *injustice*, et *activism*). En bas de page, quatre activités : la première invitant l'élève à créer sa propre carte mentale, la seconde demandant à l'élève de repérer un mot intrus dans une liste et de justifier de son choix, la troisième étant un exercice à trou requérant de l'élève qu'il associe des mots à des définitions, et enfin le quatrième invitant l'élève à dire si les expressions proposées sont de nature positive ou négative.
- Document D2 : Un extrait d'un autre manuel (*Seasons Terminale*) qui est une fiche méthodologique intitulée « comment commenter une image ». Cette fiche se divise en quatre phases proposant des accroches : une phase de contextualisation (présentez l'image), puis une phase de description (dénotation), ensuite une phase d'interprétation (connotation) et enfin une partie demandant à l'élève de faire un lien avec l'axe du programme.
- Le dossier présente aussi un document annexe (à ne pas exploiter) susceptible de guider le candidat dans son élaboration didactique. Ce document, tiré du site Eduscol, aborde le lien étroit entre entrée culturelle et apprentissage de la langue.

L'analyse du dossier apparaît comme cruciale dans l'optique de la réalisation du projet. Il est bien évident qu'il ne suffit pas de se contenter d'une simple description ni d'une paraphrase des contenus qu'il recèle. Pertinence et efficacité sont les maître-mots de cette phase où l'on attend du candidat qu'il dégage la cohérence du dossier, les lignes de force des documents, mais aussi qu'il opère des repérages formels et définisse leur spécificité et leur fonctionnement interne. En second lieu, les documents se font écho, et, puisqu'il faudra choisir, il est nécessaire de pouvoir justifier de ses propres choix en fonction de différents paramètres :

complémentarité ou opposition, dissonances ou résonances, nature du projet de la séquence, niveau de classe visé, problématique dégagée, difficulté ou facilité d'accès du document, variété des activités proposées.

Au premier abord, on peut être tenté de dégager une problématique assez simpliste, une sorte de thème de surface, qui ne saurait satisfaire aux exigences du concours. Si l'on doit dégager un thème fédérateur, celui-ci devra être mûrement réfléchi et découler d'une analyse thématique en profondeur. En second lieu, il faut bien être conscient que la suite du développement dépendra de la justesse de cette première analyse : on aura toutes les chances d'aboutir à une mise en œuvre dynamique si la séquence fait fonctionner les documents de manière logique et harmonieuse au niveau du sens et du contenu culturel.

Pour le choix des documents, il n'y a pas de modèle préconçu et immuable ! Le candidat est libre d'établir ses propres choix selon ses propres inclinations, son style d'enseignement en quelque sorte. On pourra avoir, sur un même dossier, de nombreuses combinaisons aussi valables les unes que les autres. En revanche, à partir du moment où l'on a justifié de ses choix, il est nécessaire de recenser les probables éléments facilitateurs et les obstacles liés à chaque document.

En ce qui concerne les éléments facilitateurs, il est assez aisé de déterminer les éléments permettant d'affirmer leur statut (domaine culturel connu des élèves, lexique ou syntaxe simples, nature motivatoire des documents, etc.), bien que quelques pièges puissent émailler ce genre de repérage : un document iconographique peut être difficile à exploiter par l'implicite qu'il renferme et ce n'est pas sa nature (souvent dite « porteuse de sens » par les candidats) qui doit décider de son aspect facile ou difficile.

Les obstacles peuvent dépendre des aspects culturels, linguistiques ou méthodologiques et se doivent d'être hiérarchisés afin de pouvoir les traiter de manière appropriée. On attend du candidat qu'il sache lever les ambiguïtés, qu'il montre sa capacité à dépasser les difficultés inhérentes aux documents par différentes stratégies incluant les élèves (travail de recherche préalable à la maison, émission d'hypothèses de la part des élèves, jeu) ou son expertise didactique (didactisation ou segmentation du document, cartes mentales, etc.), l'impératif restant l'accès au sens.

Néanmoins, les documents issus de manuels scolaires demandent un traitement différent : ayant été conçus par une équipe de concepteurs eux-mêmes enseignants en général, ils sont de nature à fournir des activités à la portée des élèves. Il est donc naturel de les traiter différemment et de pointer les ressorts didactiques voire cognitifs qu'ils exploitent.